



## PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

**Cabinet du Préfet**  
Service régional et départemental  
de la Communication Interministérielle  
03.80.44.64.44

le 4 juillet 2014

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### **VIGILANCE ORANGE - ORAGES**

Météo France a placé le département de la Côte-d'Or en vigilance orange à partir de 10 heures. Météo-France et la Préfecture de Côte-d'Or vous annoncent l'arrivée d'un épisode orageux et pluvieux sur tout le département à partir de 17 heures et jusqu'à 22 heures. Cet événement pourra être accompagné de fortes rafales de vent (jusqu'à 90 km/h), de grêle et de fortes précipitations. Ces orages vont s'évacuer en début de nuit.

#### ***Conseils et recommandations aux particuliers***

- Limitez autant que possible vos déplacements pendant cet épisode."
- Soyez prudents, en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisir.
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques, mettez à l'abri les objets sensibles au vent.
- A l'approche d'un orage, mettez en sécurité vos biens et abritez vous hors des zones boisées.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.